

<b>Thème : orientation</b>
----------------------------

**Exposé du cas**

Lors de la journée de pré-rentree, le principal du collège dans lequel vous êtes affecté présente les résultats de l'établissement sur l'orientation des élèves de troisième de l'année précédente. Il appuie son propos par quelques éléments statistiques.

Demandes et décisions d'orientation juin 2013 (en % des élèves de troisième)						
	Seconde générale et technologique		Voie professionnelle		Redoublement	
	Voeu des familles	Décision	Voeu des familles	Décision	Voeu des familles	Décision
Académie	68,4	65	30,3	32,5	1,3	2,5
Établissement	67,5	62,8	30,8	34,7	1,7	2,5

Dans le cadre du projet d'établissement, le principal souhaite qu'un groupe de travail soit constitué pour analyser ces données et faire des propositions visant à améliorer la situation dans les deux directions suivantes :

- une plus grande ambition des élèves et de leur famille,
- une meilleure adéquation des voeux des familles et des réponses du collège.

**Question**

Comme membre de ce groupe de travail, quelle analyse faites-vous de la situation et quelles actions pouvez-vous proposer ?

**Documentation fournie avec le sujet**

*Document 1 : circulaire d'orientation et de préparation de la rentrée 2013 (bulletin officiel n° 15 du 11 avril 2013, extrait)*

Afin d'améliorer la transition entre le collège et le lycée, les processus d'orientation seront revisités pour faciliter la construction de parcours individuels d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel. L'orientation, notamment en fin de troisième, devra être améliorée pour n'être plus vécue comme une orientation subie mais comme un choix réfléchi et assumé.

*Document 2 : référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (bulletin officiel n° 30 du 25 juillet 2013, extrait)*

Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation.

Accompagner les élèves dans leur parcours de formation : participer aux travaux de différents conseils (conseil des maîtres, conseil de cycle, conseil de classe, conseil pédagogique, etc.), en contribuant notamment à la réflexion sur la coordination des enseignements et des actions éducatives ; participer à la conception et à l'animation, au sein d'une équipe pluri-professionnelle, des séquences pédagogiques et éducatives permettant aux élèves de construire leur projet de formation et leur orientation. Coopérer au sein d'une équipe : participer à la conception et à la mise en oeuvre de projets collectifs, notamment, en coopération avec les psychologues scolaires ou les conseillers d'orientation psychologues, le parcours d'information et d'orientation proposé à tous les élèves.

Coopérer avec les parents d'élèves : oeuvrer à la construction d'une relation de confiance avec les parents ; analyser avec les parents les progrès et le parcours de leur enfant en vue d'identifier ses capacités, de repérer ses difficultés et coopérer avec eux pour aider celui-ci dans l'élaboration et la conduite de son projet personnel, voire de son projet professionnel.